L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 13 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

1000 petites demoiselles de 5 à 12 ans pour l'exhibition de beauté des enfants commençant le 15 avril au Musée de Robinson. Venez destitue et enregistrez vos noms. Aucun nom ne sera pris sans le consentement écrit des parents.
11 avril—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie bien située; cet vieux chalant pour faire des affaires. S'adresser a Jos. Cornibé, 35 Decatur.
7 avril—6f

A VENDRE—Un petit cottage ayant 4 chambres, No 117 Villere, rue Esplanade. S'adresser à Aug. Huard, No 19 rue St-Louis, de 2 h. à 5 h. P. M. 7av—10f

A LOUER.

A louer—Le premier étage, au-dessus deal grocerie encognure Royale et Ste. Anne S'adresser sur les lieux. 11avril—3f.

DEMANDES.

ON demande—a donner des leçons d'anglais ou d'allemand pour des leçons de danse. S'adresser a "Dancing," au bureau de l'Abeille.
11 avril

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James W. McCracken.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la paroisse d'Orleans No. 17,504—Division B—Attendu que William H. Seymour a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James W. McCracken décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
12av—12.16.21 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—M. Borges vs. ses créanciers.—No 17,519.—Division E.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du petitionnaire Manuel M. Borges soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq. notaire en cette ville LUNDI, le 26me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit petitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient se présenter; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit petitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 avril—3f au 26 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers—No. 16,987—Division A—Ordre de Cour—Considérant les allégations de la pétition enlisée ce jour, il est ordonné par la Cour que l'ordre, dans cette affaire rendu le 25 février 1886, soit amendé de façon à faire la réunion des créanciers de L. J. Barthélemy, le 14 avril 1886, à 11 heures A. M., et que W. S. Parkerson, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable.
Nouvelle-Orléans, le 11 mars 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, député greffier.
12mars au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—P. E. Sarrazin vs. Ses créanciers.—No 17,443—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du petitionnaire Pierre E. Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq. notaire en cette ville LUNDI, le 26me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit petitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient se présenter; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit petitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
9 avril—3f et 10 f

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D.,

DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	875,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	6,000, ...	12,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
300 Lots de ...	100, ...	30,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250
1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui ..... se donnons l'assurance, ceci bien avec la plu..... rande honnêteté, la plus grande loyau..... té et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton..... les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

DU PERE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de vous attester de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons insistantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées, et faire vos mandats sur la poste (money orders) payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Hibernia Insurance Company vs Reine Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 16,875—Etat vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI 8 mai 1886, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lief de terre situé dans le premier district de cette ville et compris entre les rues Bank, Rendon, Baudin et l'avenue Hagan, ayant et étant divisé en vingt-huit lots de terre, conformément à un plan déposé en l'étude de T. J. Beck, huissier, le 25 février 1856. Les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir: Les lots Nos un, deux, trois et quatre chacun vingt-neuf pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Les lots numéros onze mesurent vingt-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la dite avenue Hagan sur une profondeur de cent quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Les lots numéros douze à dix-huit inclusivement mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la dite avenue Hagan sur une profondeur de cent seize pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Les lots numéros dix-neuf, vingt et vingt-et-un mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de cent cinq pieds quatre-trois pieds onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Les lots numéros vingt-deux à vingt-huit inclusivement, mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent seize pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro un donne l'encoignure de l'Avenue Hagan et de la rue Baudin; le lot numéro onze l'encoignure des rues Bank et Rendon et le lot numéro vingt-deux l'encoignure des rues Rendon et Baudin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété que ladite défenderesse a acquise avec d'autres propriétés de Harris Murphy, selon un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 25 septembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Garvil—6,13,20,27—mai 4,8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Honoré Lubasse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 12,961—Division C—Attendu que Mme veuve Bernard Lubasse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin Cruzans, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

J. J. Weckerling vs Mme Veuve F. H. Ertel.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No10,190.

J. J. Weckerling vs Mme F. H. Ertel

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 9777—Attendu que Mme veuve Ferdinand Ertel a mollpadressée par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, VENDREDI 16 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et enlissée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
W. J. MCGEEHAN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
6 avril—6.13.16

F. Dubuclet contre E. Bodenheimer.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7,807—En vertu d'un writ de fieri facias émanant de l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encognure Conti et Passage de la Bourse, dans le Second district de cette ville, le SAMEDI 17 avril, 1886, à 11 h. A. M.

Un mule grise, une charrette et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
6 avril—4 13 17

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la bataille dégoûte vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de vous attester de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons insistantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

LE SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville.

Conformément à un plan déposé au bureau de Shérif Civil.

Veuve Clémence Bertrand vs. Veuve Mary Perpinana, femme Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier District de cette ville, le 5 MAI 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 143, bornés par les rues Espagne, St-Ann maintenant Claiborne St Jean-Baptiste, maintenant Robertson et l'avenue Washington, désignés sur un plan fait par Arthur DeArmas, député voyer de ville, le 20 mars 1886, (une copie de dit plan dûment certifiée est déposée au bureau du Shérif Civil pour référence) par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I et K, et mesurant ensuite d'un dit plan, au pied américain, comme suit:

Le lot A, mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds onze pouces et cinq lignes parallèles.

Les lots numérotés B et C, mesurent chacun trente-deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Le lot D, mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds, entre lignes parallèles et égales.

Le lot E touche au lot E et mesure trente-six pieds, mesure de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot K et une première profondeur de cent cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot G par une première largeur de quatre pieds onze pouces dans le fond sur une ligne parallèle à la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne, plus une autre profondeur de trente pieds par trente-six pieds de large à la rue Espagne et s'étendant vers la rue St. Avid, maintenant Claiborne.

Les lots G, et H, se touchent et mesurent comme suit: le lot G, mesure vingt-sept pieds au coté de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales, et le lot H, mesure vingt-sept pieds de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot I, mesure trente pieds de face à la rue St Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot K, mesure trente pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par Charles Mooney de Henry Riecke conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 9me jour de décembre 1876.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans la susdite affaire.
16mars—16,23,30 avk.13,17.

ANNONCE JUDICIAIRE.
John E. Breaux vs. Noel B. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,026—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 3me jour de mai 1886, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Macaire, Constance, Harvé et Bolin, désigné par la lettre A sur un plan fait par H. Pilié, député-voyer de cette ville, le 31 mars 1875, dont une copie certifiée restera à un acte de vente de Daniel McKendrick à John Wilson, exécuté pardevant Wm. J. Castell, notaire, le septième jour de juin de la même année. Le dit lot mesure vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et dix lignes, situé entre lignes parallèles, au pied américain, et étant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de E. F. Stockmeyer, selon acte passé pardevant Théo. Guyot, notaire, en date du 8 mars 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer deux certains billets à ordre, mentionnés ci-dessus, et le surplus par hypothèque sur la dite propriété, soit quinze cent cinquante dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir du 8 février 1884 jusqu'à paiement final, et 5 pour cent sur le dit montant, principal et intérêt, d'honoraires d'avocat et frais de procès, incluant trois dollars frais de copie de lacte et les taxes dues sur la dite propriété; le reste doit être payé le 23 février 1887, avec 7 pour cent d'intérêt par an tant billet à ordre de $775, aussi garanti par hypothèque sur la dite propriété en date du 23 février 1886 portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du 23 février 1886 jusqu'à parfait paiement.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 av—6 13 20 27 mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Belinda Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 16,055—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4 9 13

Succession de Honoré Lubasse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 12,961—Division C—Attendu que Mme veuve Bernard Lubasse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin Cruzans, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de A. J. Gomila.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,196—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Christina Mary Spaeth, épouse de George Hinder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,943—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par George Hinder, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dite compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8, 13, 17.

Succession de J. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,985—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4 9 13

Succession de William Hartwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14861—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,1o.

Succession de Sarah Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,232—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,13

Succession de Jacob Rechsteiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,428—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rechsteiner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Mary Jacob Hartenstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8, 13, 17.

Succession de Charles Hartenstein et Margaretta Schiss, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,069—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gustaing A. Cellos, en date du 20 mars 1866, et déposé en mon bureau, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8,13,17.

Succession de Christina Hartenstein et Margaretta Schiss, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,068—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,13

Succession de Mary Jacob Hartenstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8, 13, 17.

Succession de J. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,985—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4 9 13

Succession de William Hartwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14861—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,1o.

Succession de Sarah Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,232—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Jacob Rechsteiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,428—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rechsteiner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Mary Jacob Hartenstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8, 13, 17.

Succession de J. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,985—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4 9 13

Succession de William Hartwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14861—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,1o.

Succession de Sarah Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,232—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Jacob Rechsteiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,428—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rechsteiner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 avril—4,9,13

Succession de Mary Jacob Hartenstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 avril—8, 13, 17.

Succession de J. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,985—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4 9 13

Succession de William Hartwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14861—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gilles M. Hillyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4avril—4,9,1o.

Succession de Sarah Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,232—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conform